



YAQADA

**BULLETIN DE VEILLE
POUR LA PME**

**NUMERO 2
-JUN 2023-**

YAQADA-PMIE

LE BULLETIN DE VEILLE TRIMESTRIEL

PROGRAMME SALAMA PME

Le programme SALAMA PME a pour objectif d'apporter un soutien aux unités industrielles identifiées par les autorités publiques, présentant des risques pour la sécurité et la santé de leurs employés et du voisinage. Il vise à les accompagner dans leurs projets de délocalisation vers des zones d'activité économique spécialement aménagées à cet effet, garantissant ainsi des conditions de sécurité et de santé optimales.

Ce programme est mis en œuvre par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Économie et des Finances ainsi que les autorités régionales des régions de Casablanca-Settat, de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de Rabat-Salé-Kenitra, en collaboration avec l'Agence Maroc PME.

Ce programme vise les unités industrielles identifiées à risque, sélectionnées par les comités techniques locaux et exerçant dans des conditions précaires et défaillantes en termes de sécurité et de conditions de travail et nécessitant une délocalisation au niveau des villes de Casablanca, Tanger et Salé.

Ainsi le programme offre un accompagnement de l'unité industrielle sélectionnée dans la réalisation de son projet de délocalisation aux zones d'activités économiques dédiées dans les villes concernées qui sont adaptées aux activités délocalisées et respectant les conditions de sécurité et d'hygiène requises.

L'accompagnement porte sur :

- Une prise en charge de 50% des frais de location du bâtiment de l'unité industrielle plafonnée à 36.000 DH par unité pendant 24 mois.
- Une prise en charge de 30% des frais d'acquisition d'équipements industriels, plafonnée à 34.000 DH par unité industrielle.
- Une prise en charge des frais d'assistance et d'expertise technique, plafonnés à 30.000 DH par unité industrielle.



DANS CE NUMÉRO

PROGRAMME SALAMA PME

NOTE SUR LE SECTEUR
AUTOMOBILE ET
PHARMACEUTIQUE

NOUVEAU DECRET RELATIF
AUX MARCHES PUBLICS

ACTUALITES

NOUVEAU DECRET RELATIF AUX MARCHES PUBLICS – APPORTS AUX PME

Un nouveau décret relatif aux marchés publics est entré en vigueur en septembre dernier avec pour objectif de régir une commande publique estimée à plus de 300 milliards de dirhams en 2023.

Le décret 2-22-431 relatif aux marchés publics au Maroc apporte plusieurs modifications et ajouts significatifs pour améliorer la transparence, la compétitivité et la promotion des acteurs locaux. Voici l'essentiel de la réforme du décret cité en points clés :

Élargissement du champ d'application :

- Extension aux établissements publics et autres personnes morales de droit public.
- Inclusion des contrats de partenariat public-privé et des prestations à l'étranger pour le compte des services publics.

Renforcement de la préférence nationale :

- Utilisation des produits d'origine marocaine dans les critères d'évaluation des offres.
- Obligation pour les bureaux d'études étrangers d'associer des experts marocains (au moins 20% de l'effectif).
- Répercussion des fluctuations de prix sur les marchés de fournitures et de services.
- Réduction du délai d'exécution requis pour la révision des prix des marchés d'études (passage de quatre à trois mois).
- Fixation d'un taux de préférence nationale à 15%.

Promotion de la valeur ajoutée locale :

- Obligation d'employer la main-d'œuvre locale dans les marchés de travaux et services (limite de 20% de l'effectif requis).

Sauvegarde des médinas et restauration des monuments historiques :

- Intégration des prestations liées à la sauvegarde des médinas et à la restauration d'ouvrages historiques.
- Obligation d'utiliser à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour ces prestations.
- Introduction de l'obligation de prévoir des artisans sur les chantiers de sauvegarde des médinas.
- Institution d'une fourchette de rémunération pour les architectes travaillant sur la restauration des monuments historiques (entre 5% et 8%).
- Augmentation du seuil du budget prévisionnel des marchés de travaux pour les prestations architecturales (de 20 MDH à 50 MDH).

Introduction de nouveaux modes d'achat public :

- Appel d'offres national réservé aux entreprises installées au Maroc (seuils limités à 10 MDH pour les travaux et 1 MDH pour les fournitures et services).
- Introduction du dialogue compétitif, de l'offre spontanée, de l'achat de fournitures sous forme de catalogue électronique, et d'un appel d'offres ouvert simplifié.

Consolidation du recours à la compensation industrielle :

- Renforcement de la compensation industrielle pour les grands projets dans les secteurs de la défense, de la sécurité, de l'industrie, de l'énergie et des nouvelles technologies.

Amélioration de la procédure d'évaluation des offres financières :

- Écartement des offres anormalement basses ou excessives.
- Introduction d'un nouveau mode d'évaluation des offres financières basé sur la moyenne arithmétique.
- Augmentation du seuil des bons de commande (de 200 000,00 DH à 500 000,00 DH).

Amélioration du cadre de passation des prestations architecturales :

- Introduction de la consultation architecturale restreinte et simplifiée.
- Dématérialisation complète des contrats de consultation architecturale.

Promotion de l'innovation et de la recherche-développement :

- Introduction de la notion de prestations innovantes, notamment pour les start-up.
- Intégration de critères liés à l'efficacité énergétique et au développement durable dans l'évaluation des marchés publics.

Renforcement de la transparence et de l'information :

- Obligation de publier un programme prévisionnel triennal des marchés.
- Création de l'Observatoire marocain de la commande publique.
- Rationalisation de l'annulation des appels d'offres et obligation de déclaration de conflit d'intérêt.

Promotion de la PME/PMI, de la coopérative et de l'autoentrepreneur :

- Garantie de paiement des sous-traitants.
- Cautionnement provisoire en valeur (limite de 2% du montant de l'estimation du marché).
- Dépôt des échantillons au moment du complément du dossier.

Promotion de la logique de gestion axée sur les résultats :

- Réduction des délais de validité des offres des concurrents (de 75 jours à 60 jours, prorogeable jusqu'à 30 jours).
- Mise en place progressive d'un référentiel des prix lors de l'établissement de l'estimation du coût des prestations.
- Introduction du plan de charge comme critère d'évaluation.

Amélioration de la gouvernance des marchés publics :

- Mise en place d'une plateforme de gestion des systèmes tiers.
- Obligation de veiller à l'obtention des attestations nécessaires avant le lancement des procédures.
- Obligation d'assainir l'assiette foncière avant le lancement des marchés de travaux.
- Obligation de présenter les documents justifiant le paiement du personnel pour les marchés de gardiennage, d'entretien et de nettoyage.

NOTE SUR LE SECTEUR DE L'AUTOMOBILE

L'industrie automobile marocaine a connu une croissance remarquable en moins d'une décennie. En 2010, la production était de moins de 60 000 voitures, mais en 2022, malgré les perturbations liées à la pandémie de COVID-19, elle a atteint un chiffre record de 465 000 véhicules, rivalisant avec la Pologne. Le gouvernement marocain ambitionne à terme de produire jusqu'à 1 million de véhicules par an.



Les exportations du secteur automobile au Maroc connaissent une forte croissance, atteignant plus de 90,4 milliards de dirhams au cours des huit premiers mois de l'année 2023, en hausse de 35,6 % par rapport à la même période en 2022. Ce rythme de croissance devrait permettre au Maroc de dépasser le record de 2022, lorsque les exportations du secteur avaient dépassé les 110 milliards de dirhams.

Au-delà de la production croissante de véhicules au Maroc, la réussite du pays dans l'intégration de sa chaîne d'approvisionnement automobile en amont est mise en avant. Le Maroc abrite désormais plus de 250 équipementiers automobiles, dont de nombreuses filiales d'entreprises étrangères, employant environ 220 000 personnes. Par exemple, Renault s'approvisionne au Maroc pour plus de 60 % des pièces de ses véhicules, avec l'objectif d'augmenter ce taux à 65 %.

Le Maroc se tourne désormais vers la production de véhicules électriques pour répondre aux nouvelles réglementations de l'UE interdisant la vente de la plupart des véhicules à moteur à combustion interne à partir de 2035. Renault a annoncé qu'il produira des véhicules électriques à deux places au Maroc, tandis que la marque Dacia présente sa nouvelle génération de Sandero entièrement électrique dans le pays. Stellantis prévoit également de produire des petites voitures électriques et d'assembler des quadricycles électriques pour les marques Citroën et Opel au Maroc.

NOTE SUR LA TAXE CARBONNE AU MAROC

La décarbonation de l'industrie se présente comme l'outil le plus efficace pour améliorer la compétitivité de l'industrie nationale. Les fondements du processus de décarbonation ont été établis grâce à la stratégie des énergies renouvelables lancée en 2009, qui a positionné le Maroc parmi les pays les plus compétitifs au monde en matière de production d'énergie à partir de sources renouvelables. Ce positionnement offre à l'industrie marocaine un avantage concurrentiel considérable, en lui permettant de proposer une énergie propre à des coûts extrêmement compétitifs aux opérateurs nationaux et internationaux.

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce Ryad MEZZOUR, lors d'un événement organisé le 06 avril à Casablanca par Finances News Hebdo sous le thème : « Taxe carbone : Contrainte ou opportunité pour le Maroc ? », confirme que : « la taxe carbone est une opportunité indéniable pour le Maroc. Elle permet de renforcer la compétitivité du 'Made in Morocco' et de stimuler l'emploi, en plus de permettre de renforcer le budget de l'État et faire du Maroc une destination de production industrielle parfaitement neutre en carbone, et donc hautement compétitive ». Le ministre a également invité les pouvoirs publics à « sortir de leur peur et à commencer à proposer des solutions idoines pour accompagner efficacement les entreprises dans leurs efforts de transition énergétique ». Il a enfin déploré le manque d'ambition qui pouvait s'apparenter à « un véritable handicap pour le pays », qu'« il était crucial de commencer à prendre conscience des capacités que possède le Maroc, et des nombreuses compétences humaines, naturelles et techniques dont il dispose ».



Dans ce contexte, le ministère a déterminé les objectifs à atteindre dans l'horizon de 2030 :

- la valorisation de 65% des déchets, dont près de 55% par la valorisation matière ;
- la création de 60 000 emplois, dont 9 500 dans la valorisation des déchets ;
- la réalisation d'un chiffre d'affaires de 12 milliards de dirhams ;
- la génération de 3,7 milliards de dirhams de valeur ajoutée dans la valorisation des déchets.

ACTUALITES

Les contours de la nouvelle stratégie industrielle du Maroc

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a récemment lancé un appel d'offres pour sélectionner un cabinet de conseil qui l'accompagnera dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie industrielle pour le pays, prévue pour être mise en œuvre à partir de 2024. Succédant ainsi au plan de relance industrielle en vigueur jusqu'en 2023, cette nouvelle stratégie vise à répondre aux nouveaux défis et à établir de nouveaux objectifs pour le secteur industriel marocain.

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad MEZZOUR, a souligné l'importance de cette nouvelle stratégie, qui repose sur le concept de souveraineté dans divers domaines, tels que l'industrie, l'alimentation, la santé et l'énergie. Il insiste sur le fait que la souveraineté ne signifie pas l'isolement, mais plutôt la capacité à s'intégrer dans les chaînes de valeur régionales, continentales et mondiales tout en répondant aux besoins du Maroc, de l'Afrique et des partenaires internationaux.

La stratégie industrielle en préparation s'inscrit dans la continuité des stratégies précédentes (Plans Emergence, Plan d'accélération industrielle, Relance industrielle) qui ont donné des résultats positifs. L'objectif principal de cette nouvelle stratégie est de créer des emplois stables et de qualité pour les jeunes Marocains. D'autres objectifs incluent l'amélioration du capital humain, de la production nationale, de la recherche, de l'innovation, de la décarbonation et de l'utilisation responsable des ressources. L'objectif est de finaliser la stratégie d'ici la fin de l'année 2023 afin de ne pas laisser de vide après l'expiration du plan de relance industrielle en cours.



Les détails spécifiques de cette nouvelle stratégie, tels que les objectifs chiffrés et la durée de mise en œuvre, restent à définir. Cependant, il est prévu qu'un point d'étape sera fait en 2026 pour évaluer les progrès. La stratégie reposera également sur la politique d'importation- substitution et la décarbonation, avec un accent sur l'utilisation de l'énergie renouvelable, qui est compétitive au Maroc. En effet, Le gouvernement travaille sur la libéralisation de la production d'énergie renouvelable pour la rendre accessible aux industriels.

20^{ème} édition du Salon MIM à Casablanca

La vingtième édition du salon annuel organisé par l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMITH) a été rebaptisée "MIM international textile fair" et s'est tenue à Casablanca du 10 au 12 mai. Couvrant une surface de 8 000 m², cet événement a rassemblé plus de 120 exposants, principalement des entreprises marocaines, ainsi que des exposants étrangers.

Le salon a attiré un nombre important de visiteurs internationaux dès sa première journée, avec plus de 250 participants venant de l'étranger. Tous les secteurs du textile et de l'habillement étaient représentés, y compris les fabricants, les sous-traitants, les co-traitants, les produits finis, ainsi que les domaines du textile de maison, de la machinerie, des tissus, des accessoires et des services.

L'AMITH a également mis en avant des marques marocaines à fort potentiel de croissance telles que Arwa Shop, Arablanca, Partner's, Rosabella, Giomi, Hurya, Razana et Maestro, les considérant comme capables de se développer et de s'exporter.

Le salon a accordé une place spéciale aux stylistes et créateurs de Casa Moda Academy, l'école de stylisme de l'AMITH, dans le but de promouvoir les talents créatifs au service des fabricants marocains. Un accord a été signé entre Casa Moda Academy et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) pour lancer un projet pilote visant aux anciens étudiants de l'école à la conception circulaire, soutenu par le programme régional SwitchMed financé par l'Union européenne.

Les responsables de l'AMITH ont souligné l'importance de la durabilité dans le secteur du textile, avec un accent sur la transition écologique pour produire de manière plus durable. Ils ont anticipé les futures exigences réglementaires relatives à la décarbonation et à la circularité, afin de s'aligner sur les nouvelles règles de l'Union européenne, qui constituent le principal marché pour l'industrie marocaine du textile et de l'habillement.



Le secteur textile marocain est en train de passer du modèle de fast fashion, qui a permis sa relance après la fin de l'accord multifibres, vers la production durable en réponse à la sensibilité croissante des consommateurs européens aux enjeux environnementaux.

Le président de l'AMITH, Anass El Ansari, a exprimé son optimisme quant au développement de l'amont du secteur textile au Maroc, avec des avancées significatives, notamment des investissements dans une usine de fabrication de fils et de tissus à base de déchets et textiles recyclés.

L'AMITH travaille sur des partenariats internationaux, en particulier avec les Chambres de commerce portugaise et allemande, dans le but d'encourager les acteurs de l'amont textile de ces pays à investir au Maroc. Les initiatives visent à développer des zones industrielles respectueuses de l'environnement dans les 12 régions du Maroc et à suivre les certifications nécessaires pour produire de manière durable.

La 5^{ème} édition des Industry Meeting Days

La 5^{ème} édition des Industry Meeting Days a connu la participation de plus de 4000 acteurs se concentrant sur l'investissement industriel. Le ministère de l'Industrie et du Commerce, représenté par le secrétaire général, a mis en avant les performances du secteur au cours des 10 dernières années, avec plus de 100 milliards de dirhams d'investissement et un doublement des exportations. Les piliers de la nouvelle ère industrielle comprennent la qualité du capital humain, le renforcement de l'infrastructure technologique, l'innovation à travers la R&D et la transition énergétique.

Des débats animés portant sur l'importance de l'investissement industriel pour l'emploi et la prospérité économique à l'instar du premier tour qui a abordé le thème « L'investissement industriel : Moteur de l'emploi et de la prospérité économique », mettant en lumière les réalisations de la région de Fès-Meknès, de Tanger Med Zones et de MedZ en termes d'investissements et d'emplois créés.



Les produits industriels constituent plus de 86% des exportations marocaines



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad MEZZOUR, a révélé lors d'une séance à la Chambre des conseillers que les produits industriels représentent une part prépondérante, soit 86,8%, des exportations marocaines. Il a également souligné que le gouvernement a lancé 1 600 projets industriels d'une valeur de 125 milliards de dirhams, visant à créer 320 000 emplois au cours des trois prochaines années. Ces investissements se répartissent en 596 projets pour les petites et très petites entreprises, visant à générer 26 000 emplois, ainsi que 817 projets pour les moyennes entreprises, avec l'objectif de créer 80 000 emplois directs. Le Ministre a mis en avant une demande croissante d'investissement dans le secteur industriel, principalement de la part des jeunes, avec une forte implication du capital national, qui représente 88% des investissements dans l'industrie. De plus, le Ministère a épuisé le budget consacré à l'accompagnement de l'investissement industriel des PME à la fin du mois de mars et a sollicité des fonds supplémentaires pour soutenir cette dynamique de création d'emplois. Au total, 100 000 emplois nets ont été créés dans le secteur de l'industrie depuis le début du mandat du gouvernement jusqu'à la fin du mois de février de cette année.

Forbes : Le Maroc bien placé pour devenir un leader de l'industrie aéronautique

Selon le magazine Forbes, les opportunités du secteur aéronautique au Maroc sont en plein essor. Le pays a investi massivement dans des infrastructures, des formations spécialisées et des incitations pour attirer les investisseurs nationaux et étrangers. Plus de 140 entreprises se sont implantées au Maroc, et le chiffre d'affaires à l'exportation a dépassé 2 milliards de dollars en 2022.

Le Maroc présente quatre principaux atouts : son emplacement stratégique au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen-Orient, un fort soutien gouvernemental, une main-d'œuvre qualifiée et des partenariats avec des entreprises aérospatiales mondiales.

L'article met en lumière les opportunités dans la maintenance aéronautique, avec des installations modernes pour les entreprises MRO et des partenariats stratégiques. La technologie MRO connaît également une montée en gamme, avec des innovations telles que la réalité augmentée.

Pour les investisseurs, les approches recommandées incluent la capitalisation sur les initiatives gouvernementales, l'établissement de relations avec les fournisseurs locaux, l'investissement dans la R&D et l'exploitation de la croissance du marché des services MRO.

En somme, le secteur aéronautique marocain offre des opportunités intéressantes pour les investisseurs qui souhaitent profiter de la croissance de ce secteur en plein essor.



Le Maroc accueille la première édition du Gitex Africa sur le continent

Le Maroc accueille le GITEX Africa, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant à promouvoir l'économie numérique en Afrique et l'engagement dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est le plus grand salon technologique et des start-up en Afrique, réunissant 900 entreprises. Organisé par l'Agence de Développement du Numérique (ADD) sous la tutelle du Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, l'événement rassemble des acteurs du secteur public et privé pour discuter des opportunités offertes par l'économie numérique en croissance constante.

Le Maroc devient le centre de l'attention de la communauté des TIC, avec des délégations représentant des gouvernements, des entreprises technologiques, des start-ups, des investisseurs et des jeunes entrepreneurs cherchant à accélérer la transition numérique de l'Afrique.

GITEX Africa se tient à Marrakech sur un espace de 45 000 mètres carrés, accueillant environ 900 exposants, des entreprises technologiques, des agences gouvernementales et des start-ups, ainsi que des participants de plus de 100 pays.

Le salon GITEX Africa est le plus grand événement d'entrepreneuriat au Moyen-Orient et en Afrique, et il s'agit d'une initiative de GITEX GLOBAL à Dubaï, le plus grand salon mondial de la technologie et des start-up, classé comme le meilleur au monde.

L'événement favorisera la collaboration entre start-up, jeunes programmeurs, investisseurs régionaux et internationaux, incubateurs d'entreprises et acteurs des secteurs public et privé. Le Maroc s'engage à renforcer son rôle dans le développement des infrastructures numériques en Afrique et à promouvoir l'e-gouvernance sur le continent.

GITEX Africa vise à propulser l'Afrique à l'avant-garde de la transition numérique mondiale, permettant aux pays africains de réaliser des opportunités de développement commercial, d'investissement et d'apprentissage.



L'événement reflète l'optimisme concernant les opportunités numériques en Afrique, avec la création de sociétés UNICORN et des startups générant des bénéfices importants. Plus de 400 entreprises émergentes de 30 pays se verront offrir la possibilité de se connecter avec 250 investisseurs de 34 pays.

GITEX Africa renforcera la position du Maroc parmi les pays africains dotés des meilleures infrastructures TIC. Le marché des technologies de l'information au Maroc devrait atteindre 1,7 milliard de dollars en 2023, alimenté par l'adoption croissante de l'infrastructure et des services cloud dans le cadre des initiatives de transformation numérique.

Le programme de la conférence comprend plus de 250 conférenciers de 50 pays et dix thèmes de conférence, explorant des sujets allant de l'intelligence artificielle aux soins de santé, à l'innovation et aux objectifs de développement durable.

GITEX Africa se tiendra du 31 mai au 2 juin, avec une entrée réservée aux professionnels et aux propriétaires d'entreprise. Les étudiants pourront participer au troisième jour de l'exposition.

Industrie alimentaire : 400 projets permettront de créer 50.000 postes d'emplois sur 3 ans

S'exprimant à l'ouverture d'une Conférence sous le thème "Génération green pour une souveraineté alimentaire durable", organisée en marge de la 15ème édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM), le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad MEZZOUR a précisé que ces 400 projets, permettront la création de 50.000 nouveaux postes d'emplois, avec une enveloppe d'investissement de 10 milliards de dirhams (MMDH).

Il a dans ce sens, mis en avant l'importance du secteur de l'industrie alimentaire au Maroc qui emploie aujourd'hui plus de 190.000 compétences, soulignant la pertinence du choix du thème du Salon, qu'est la souveraineté alimentaire durable, pilier essentiel de la souveraineté nationale.

Le Ministre a, en outre, fait savoir que le SIAM constitue une occasion pour traiter des moyens et outils innovants permettant d'assurer une complémentarité entre les chaînes de valeur, ainsi qu'entre le trio "eau-agriculture-industrie".



CONTACTEZ-NOUS



0802 00 00 05



marocpme@marocpme.gov.ma



3 Avenue Annakhil 457 Lot 11
Parcelle N° 3 - Hay Riad - Rabat